

Une motion pour les retraites

Service public Déposé hier, le texte demande de ne pas péjorer les conditions de retraite des employés de l'Etat.

Plus de 680 signatures ont été récoltées pour soutenir une motion populaire demandant de ne pas péjorer les conditions de retraite des employés de l'Etat. «Les engagements du Conseil d'Etat doivent être tenus et, au sortir de la crise du Covid-19, le service public doit être renforcé, pas démantelé.» C'est le but que s'est fixé le Syndicat fribourgeois des services publics (SSP) en lançant cette motion populaire, déposée hier matin au secrétariat du Grand Conseil. «En moins de trois semaines, nous avons récolté 689 signatures», s'est réjoui hier en conférence de presse Gaétan Zurkinden, secrétaire régional du SSP, qui insiste sur cette réussite à une période où la récolte de signatures n'est pas aisée.

«Le succès de cette motion montre que le projet du Conseil d'Etat de révision de la Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat de Fribourg reste fortement contesté», analyse par ailleurs le syndicat dans un communiqué. «Nous voulons que le Conseil d'Etat garantisse que la perte engendrée par cette révision ne dépasse pas les 9,5%», a encore relevé Gaétan Zurkinden. Pour rappel, les motionnaires souhaitent que l'Etat engage davantage de moyens afin que la perte soit moins lourde pour les employés (*LL* des 4 et 27 mars).

Cette motion devrait être examinée par le Grand Conseil lors de la session de juin ou d'août. STÉPHANIE BUCHS